

Droit à La reconnaissance de travailleur handicapé

Par **Herve COLIN**, le 11/06/2018 à 12:13

Bonjour,

Éducateur sportif âgé de 55 ans, je viens d'être frappé par un cancer du poumon droit. J'ai subi une lobectomie du poumon droit. Je souhaite faire une demande de reconnaissance en qualité travailleur handicapé. Ma demande est-elle éligible et à quel taux puis-je prétendre ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Bien cordialement,

H.COLIN

Par **fabrice58**, le 11/06/2018 à 15:08

Bonjour,

seul un médecin spécialisé peut répondre à la question du taux.

Cdt

Par **Herve COLIN**, le 11/06/2018 à 15:40

Bonjour,

Merci pour cette réponse mais savez-vous si je peux prétendre à la reconnaissance RQTH.

Cdt